



André MORENO Délégué Syndical de Groupe

Tél.: 06.77.23.35.75

Monsieur PIOTROWSKI DRH EASYDIS Esplanade de France 42000 ST-ETIENNE

St Etienne, vendredi 5 février 2016.

Monsieur,

Avant de vous faire part de nos revendications, nous voulons préciser un point : tant qu'EASYDIS continuera à faire deux accords NAO, la CFDT EASYDIS ne sera pas signataire.

Au nom de l'organisation syndicale CFDT, je vous communique nos revendications pour les NAO 2016.

Nos revendications sont les suivantes :

- → Augmentation générale des salaires de 3 %.
- → Amélioration des conditions d'attribution et du montant de la prime de transport.
- → Prise en charge par l'employeur d'une journée de carence maladie.
- Réévaluation de la grille des minimas.
- → Congés ancienneté:
 - o 2 jours après 5 ans
 - o 3 jours après 8 ans
 - 4 jours après 10 ans
 - o 5 jours après 15 ans
 - o 6 jours après 20 ans

Nous demandons la rétroactivité de ces revendications au 1^{er} janvier 2016.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

André MORENO. DSG CFDT CASINO.